

Le mot du préfet,

Le taux d'incidence connaît une progression importante dans le département du Var. En une semaine, il a augmenté de 50 % et a pratiquement doublé en trois semaines, passant de 147 à 285 cas pour 100 000 habitants.

Le taux de positivité augmente lui aussi et l'occupation des lits de réanimation ainsi que la mortalité liée au Coronavirus demeurent préoccupantes. Chaque semaine, plus de 50 personnes meurent de ce virus dans le Var, ce qui explique que le couvre-feu y ait été avancé à 18h.

Aujourd'hui les services de l'État avec les collectivités sont entièrement mobilisés pour organiser la montée en puissance de la campagne de vaccination, avec comme priorité les publics les plus fragiles et les plus exposés. Alors que cette dernière se poursuit dans les EHPAD, six centres de vaccination ont été mis en place cette semaine pour les personnels soignants de plus de 50 ans ou présentant des facteurs de comorbidités.

La semaine prochaine, pourront commencer à se faire vacciner les personnes de plus de 75 ans, les personnes âgées en résidence autonomie, ou les personnes handicapées accueillies en maison d'accueil spécialisée ou en foyer d'accueil médicalisé ainsi que les patients vulnérables à très haut risque.

Cette montée en puissance de la campagne de vaccination s'accompagne de nombreux défis logistiques, notamment avec la présence de deux vaccins, Pfizer et Moderna dont le mode de conservation diffère (mais d'efficacité est identique) mais aussi organisationnels comme la gestion des rendez-vous ou la prise en charge des personnes qui bien que résidant chez elles ne peuvent plus se déplacer.

Ces défis, nous les relèverons ensemble avec pour seul objectif le sens de l'intérêt général et la protection des plus fragiles et je remercie les collectivités ainsi que le service départemental d'incendie et de secours qui apportent un soutien matériel essentiel à cette campagne.

Evence Richard, préfet du Var

POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE

➔ INDICATEURS DE SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LE VAR AU 10 JANVIER 2020

	S47 16/11- 22/11	S48 23/11- 29/11	S49 30/11 - 04/12	S50 05/12- 11/12	S51 14/12 20/12	S52 21/12 27/12	S53 28/12 03/01	S1 04/01 10/01
Nombre de tests réalisés	15 341	13 826	21 538	24 525	38 900	51 850	34 633	41175
Nombre de tests positifs	1646	1152	1036	1111	1576	1782	2027	3063
Taux de positivité	10,70 %	8,30 %	4,80 %	4,50 %	4,10 %	3,40 %	5,80 %	7,30 %
Taux d'incidence (pour 100 000 hab)	135	85	96	103	147	166	189	285

➔ INDICATEURS SANITAIRES

- Nb de décès en établissement de santé : **543 (+36 depuis 05/01)**
- File active des **patients hospitalisés en unité conventionnelle** : **168**
- File active des **patients hospitalisés en réanimation** : **37**

➔ CLUSTERS (au 12 janvier 2021)

Le nombre cumulé de clusters signalés continue d'augmenter : **346** dont **55** en cours d'investigation.

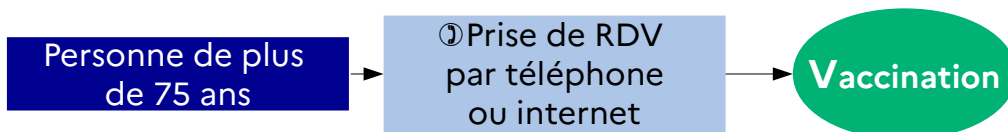
POUR QUEL PUBLIC ?

Dans le Var, la campagne de vaccination a débuté le 6 janvier dernier. Sont aujourd'hui en cours de vaccination :

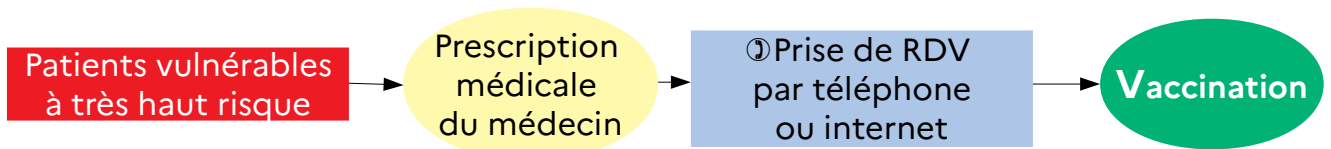
- ①- **les pensionnaires des EHPAD** et les personnels de ces établissements de plus de 50 ans ou présentant des facteurs de comorbidités ;
- ②- **les personnels hospitaliers**, de plus de 50 ans ou présentant des facteurs de comorbidités ;
- ③- **les professionnels de santé libéraux** de plus de 50 ans ou présentant des facteurs de comorbidités.

À compter de lundi 18 janvier, la campagne de vaccination s'élargira :

- ④- **aux personnes de plus de 75 ans** ainsi que les personnes âgées en résidence autonomie, ou les personnes handicapées accueillies en MAS (*maison d'accueil spécialisée*) ou en FAM (*Foyer d'accueil médicalisé*)



- ⑤- **aux patients vulnérables à très haut risque**, sans condition d'âge. Ces patients devront avoir une prescription médicale de leur médecin traitant avant de prendre rendez-vous pour se faire vacciner.



Il s'agit des patients :

- ✓ atteints de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie ;
- ✓ atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ; transplantés d'organes solides ;
- ✓ transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ;
- ✓ atteints de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes ;
- ✓ atteints de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection (liste spécifique établie par le COS et les filières de santé maladies rares) ;
- ✓ atteints de trisomie 21.

Pour plus d'informations sur les patients vulnérables à très haut risque, cliquer [ICI](#)

LES CENTRES DE VACCINATIONS



6 centres de vaccinations sont actuellement ouverts pour les professionnels de santé libéraux



Pour les personnels hospitaliers, la vaccination s'effectue dans leur établissement.





7 centres de vaccinations pour les personnes de 75 ans et plus et un dispositif mobile

Le nombre de ces centres et la couverture territoriale augmenteront avant la fin du mois.



CENTRE DE VACCINATIONS			Pour prise de RDV pendant l'ouverture du centre
Commune	Adresse	Horaires ouverture	
Toulon	Gymnase du port marchand rue Robert Schuman	Lundi au vendredi 9h-17h	0 800 80 80 83
Brignoles	Centre de tir à l'arc 90 chemin des Archers	Lundi au vendredi 9h-17h	04 94 86 15 95
Draguignan	Complexe Saint-Exupéry Gymnase Coubertin-Place de la Paix	Lundi au vendredi 9h-12h15 13h-17h	04 830 830 85
Fréjus	Base nature espace Caquot 1196 boulevard de la Mer	Lundi au vendredi 9h-17h	04 94 51 91 60
Hyères	Forum du casino 3 avenue Ambroise Thomas	Lundi au vendredi 9h-17h	0 800 08 34 10
Grimaud	Complexe sportif des Blaquières - RD 61	Lundi au vendredi 9h-17h	06 15 16 91 33
La Seyne-sur-Mer	ESAJ Avenue Yitzhak Rabin	Lundi au vendredi 9h-17h	04 94 06 96 00



MODALITÉS POUR SE FAIRE VACCINER

La vaccination ne peut s'effectuer qu'après avoir pris rendez-vous en se connectant sur le site www.doctolib.fr ou en téléphonant à l'un des centres ci-dessus

Un numéro vert national le 08 800 009 110 a été également mis en place pour que chacun puisse être accompagné dans ses démarches.

Le rendez-vous se déroule en 3 phases :

- ❶ Accueil du patient par un infirmier afin de répondre à un questionnaire de santé « vaccination ». Les principales informations médicales sont également recueillies.
- ❷ Vérification et signature du questionnaire par un médecin. En cas de doute, un examen médical sera effectué.
- ❸ Vaccination par un infirmier ou un médecin, avec surveillance de 15 minutes post vaccination.

FAQ VACCINATION



Puis-je me rendre dans un centre de vaccination sans rendez-vous ?

Il n'est pas possible de se faire vacciner sans rendez-vous préalable. Pour obtenir des informations sur la prise de rendez-vous, il faut appeler le centre le plus proche de chez soi, se rendre sur le site www.sante.fr ou contacter le n° vert national, le 0 800 009 110 ;

Tout le monde ne pourra pas obtenir de rendez-vous dès le 18 janvier, la phase vaccinale s'étalera sur plusieurs semaines et d'autres de centres vont ouvrir dans les semaines à venir.



? De quel document dois-je me munir pour me rendre au centre de vaccination ?

Les personnes de plus de 75 ans doivent se munir de leur carte d'identité et de leur carte vitale ou d'une attestation de droit.

Les patients vulnérables à très haut risque doivent d'abord consulter leur médecin traitant avant de prendre rendez-vous. Ils devront être munis d'une prescription de leur médecin traitant.

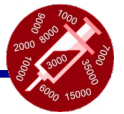
La vaccination est gratuite.

? Quelles sont les questions qui me seront posées avant de me faire vacciner ?

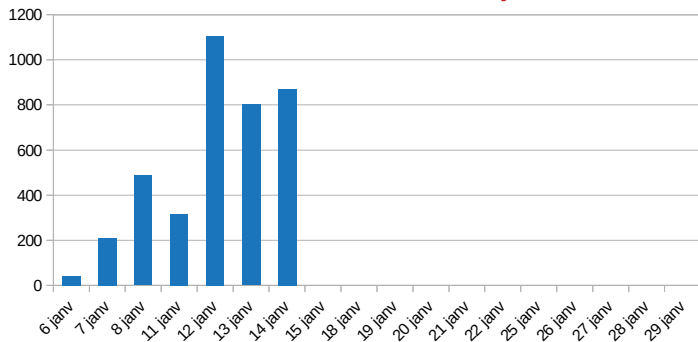
Au centre de vaccination, les questions posées permettent de vérifier si les personnes peuvent être vaccinées normalement. Elles se résument à :

- Avez-vous eu le COVID au cours des 3 derniers mois ?
- Avez-vous été vacciné contre la grippe ces 3 dernières semaines ?
- Souffrez-vous d'allergies graves ?
- Avez-vous de la fièvre ou d'autres symptômes ?
- Avez-vous été en contact avec un cluster très récemment ?
-

LES CHIFFRES DE LA VACCINATION



Les chiffres de la Vaccination dans le Var-janvier 2021



Depuis le 6 janvier, **3833** personnes ont été vaccinées dans le Var.

DÉPISTAGE



Du 18 au 22 janvier 2021
le dispositif mobile de dépistage sera dans les communes suivantes

Date	Horaires	Commune	Emplacement
L. 18 janv	10h00-12h00 13h30-16h00	VIDAUBAN	Parvis salle polyculturelle Bd de Coua de Can
M. 19 janv	10h00-12h00 13h30-17h00	LE LUC EN PROVENCE	Parking des Retraches - RD97
M. 20 janv	9h00-12h00 13h30-17h00	LA CRAU	Espace culturel Jean-Paul Mauric
J. 21 janv	9h00-12h00 13h30-17h00	CUERS	Parvis de l'hôtel de ville
V. 22 Janv	9h00-12h00 13h30-17h00	LE PRADET	Parking de l'espace des Arts

Retrouvez les centres de dépistage temporaires dans le Var en cliquant [ICI](#)

Retrouvez toutes les informations sur COVID -19 sur le site : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Un numéro vert répond en permanence à vos questions, 24h/24, 7j/7 : 0 800 130 000

Un numéro vert d'information en PACA a été mis en place par l'ARS (Agence régionale de Santé) 7j/7, de 9h à 19h : 0 800 730 087